

Une transition juste pour les travailleurs de l'économie informelle

Considérations sur la transition juste à prendre en compte lors de la discussion générale de la 111e session de la CIT

Introduction

En 2023, la Conférence internationale du Travail tiendra une discussion générale sur « une transition juste » vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous, des politiques industrielles et des technologies ». Pour l'OIT, une transition juste signifie rendre l'économie plus écologique, d'une manière aussi équitable et inclusive que possible, pour toutes les personnes concernées, et créer des opportunités de travail décent sans laisser personne de côté¹.

L'engagement de ne laisser personne de côté doit inclure les travailleurs de l'économie informelle, qui représentent 61 % de la main-d'œuvre mondiale, soit plus de deux milliards de travailleurs². Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'emploi informel représente plus de la moitié de l'emploi total : 89 % en Afrique subsaharienne, 88 % en Asie du Sud, 77 % en Asie du Sud-Est, 68 % dans la région Moyen-Orient / Afrique du Nord et 54 % en Amérique latine³.

Bien que l'emploi informel soit plus fréquent chez les hommes que chez les femmes, les femmes sont plus susceptibles d'être employées dans l'économie informelle, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie et en Amérique latine. Au niveau mondial, 64 % des travailleurs de l'économie informelle sont des travailleurs indépendants, dont 3 % sont des employeurs, 45 % des travailleurs à leur propre compte et 16 % des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale.

Les principes directeurs pour une transition juste de l'OIT (2015)⁴ soulignent la nécessité pour les gouvernements de

« mettre en place des programmes ciblés dans les secteurs comptant une forte proportion d'entreprises et de travailleurs informels, afin d'encourager la formalisation et la sensibilisation aux politiques sociales, économiques et environnementales; dans ce cadre, le modèle des coopératives peut notamment être un outil de formalisation efficace ». Paragraphe 27h (version française)

Dans ce contexte, la discussion générale de 2023 est l'occasion pour l'OIT d'engager la majorité de la main-d'œuvre informelle mondiale dans une transition juste. De nombreux partenaires tripartites nationaux et mondiaux manquent de données solides, de recherche et d'engagement des travailleurs informels pour définir une feuille de route à long terme pour une transition juste.

Pourtant, les travailleurs de l'économie informelle font partie intégrante des chaînes d'approvisionnement mondiales et nationales. Par exemple, dans les chaînes de valeur mondiales, les travailleurs à domicile, les vendeurs de rue et de marché et les ramasseurs de déchets risquent de subir de graves perturbations du marché, car les efforts visant à réduire les émissions dues au transport rapprochent les unités de production et les marchés du domicile, tandis que les réactions négatives des consommateurs face à la pollution font pression sur des industries telles que la mode éphémère, l'emballage et l'électronique pour réduire la production et rendre les matériaux plus faciles à réparer. De même, les changements de politiques dans les industries lourdes, telles que l'exploitation minière et la pétrochimie, vers des solutions plus durables sur le plan environnemental, auront un effet en cascade sur les travailleurs du secteur informel. Le cadre de transition juste doit tenir compte des politiques actives de l'emploi et de protection sociale de ces travailleurs et impliquer les organisations de travailleurs de l'économie informelle dans les processus de prise de décision liés à cette transition.

Dans cette note, WIEGO et quatre organisations du réseau mondial de travailleurs de l'économie informelle, HomeNet International, l'Alliance mondiale des récupérateurs de déchets, la Fédération internationale des travailleurs domestiques et StreetNet International⁵, proposent des moyens pour qu'un cadre de transition juste soit plus inclusif afin de garantir un travail décent et la cohésion sociale.

¹ OIT. [Foire aux questions sur la transition juste](#)

² OIT. 2018. [Les femmes et les hommes dans l'économie informelle : Un tableau statistique](#). Troisième édition. Genève: OIT

³ Idem.

⁴ OIT. 2015. Les principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durable pour tous

⁵ Ces quatre réseaux mondiaux de travailleurs de l'économie informelle représentent près de 9 millions de travailleurs dans 92 pays

L'annexe 1 montre comment ces groupes de travailleurs sont déjà touchés par le changement climatique. L'objectif est de renforcer le mandat de l'OIT à travers une discussion générale sur l'engagement dans la collecte de données, la recherche et la planification avec les travailleurs informels et leurs organisations représentatives dans le contexte de la transition juste.

Un cadre pour la transition juste et inclusive pour les travailleurs de l'économie informelle

La première étape vers un cadre de transition juste et inclusif pour les travailleurs de l'économie informelle consiste à reconnaître leur travail et leur énorme contribution actuelle et potentielle à la réduction des émissions de carbone et à l'atténuation des effets du changement climatique.

- Par exemple, **les récupérateurs de déchets** contribuent à l'atténuation du changement climatique, car le recyclage aide à réduire les émissions de carbone et la pollution⁶.
- Des dispositions légales ont été prises en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour permettre aux **vendeurs de rue et de marchés** de travailler pendant les confinements dus à la COVID-19 et garantir ainsi la sécurité alimentaire de leurs communautés⁷. Leurs services ont une empreinte carbone plus faible et sont plus redistributifs que ceux de grands supermarchés.
- De nombreux **travailleurs à domicile** contribuent au raccourcissement des chaînes d'approvisionnement et donc les émissions en produisant des biens fabriqués à partir de matières premières locales et vendus sur les marchés locaux. Ils fabriquent aussi des produits à partir de matières premières respectueuses de l'environnement, en réutilisant des matériaux mis au rebut et en séparant des déchets électroniques.
- Quant aux **travailleurs domestiques**, ils constituent l'épine dorsale des systèmes de soins dans de nombreuses régions, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient/Afrique du Nord⁸. En l'absence de services publics de soins de qualité et accessibles, ce sont les travailleurs de première ligne qui soutiennent directement le travail de soins causé par les catastrophes climatiques et la pollution environnementale, devenues plus fréquentes et plus graves.

Cependant, la nature informelle des occupations et des emplois rend ces travailleurs et leurs familles vulnérables aux catastrophes liées au changement climatique et perpétue un cercle vicieux de la pauvreté. Un cadre inclusif de transition juste valoriserait la contribution de ces travailleurs et soutiendrait leur reconnaissance juridique dans la législation du travail et de la protection sociale.

Suite aux lignes directrices de l'OIT de 2015, voici les domaines clés qui devraient être pris en compte dans une transition juste et inclusive pour les travailleurs de l'économie informelle, en s'appuyant sur les conventions et les recommandations de l'OIT :

Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle

- La Recommandation 204 de l'OIT sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle appelle à des politiques macroéconomiques favorables à l'emploi qui soutiennent la demande globale, des politiques commerciales, industrielles, fiscales, sectorielles et d'infrastructure, ainsi qu'un soutien spécifique aux micro, petites et moyennes entreprises, soutient les politiques du marché du travail et les institutions pour sortir les ménages à faible revenu de la pauvreté, et les politiques de migration de main-d'œuvre pour promouvoir le travail décent et les droits des travailleurs migrants (art. 15).
- La discussion générale de la CIT 2022 sur l'économie sociale et solidaire (ESS) appelle les États membres, avec le soutien de l'OIT, à
« tenir compte de l'économie sociale et solidaire dans les stratégies nationales de développement, de relance et d'emploi sur lesquelles puissent s'appuyer des politiques macroéconomiques, fiscales, industrielles, sociales, environnementales et autres favorables à l'emploi de nature à promouvoir des transitions numérique et environnementale justes et à réduire les inégalités ». Paragraphe 9(d)
- L'ESS contribue également à des sociétés plus inclusives et à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience, comme le souligne la Recommandation 193 sur

⁶ WIEGO. 2021. [Réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au recyclage inclusif : Méthodologie et outil de calcul](#), Manchester

⁷ WIEGO. 2022. [COVID-19 : Lois et travailleurs informels](#). Manchester, ROYAUME-UNI : WIEGO

⁸ Carré, F. et J Vaneck. 2022. [Les travailleurs domestiques dans le monde : Profil statistique](#). WIEGO OIT. [Travailleurs domestiques](#). Manchester

la promotion des coopératives (2002), la Recommandation 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (2015), et la Recommandation 205 sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience (2017).

Protection sociale

- Les principes directeurs de l'OIT pour une transition juste de 2015 soulignent la nécessité d'une protection sociale durable en cas de perte d'emploi et de déplacement. Celle-ci devrait être étendue à tous les travailleurs, y compris les travailleurs de l'emploi informel qui ne sont pas suffisamment couverts par la législation et par les systèmes de protection sociale existants⁹. En Afrique, seuls 17 % de la population bénéficient d'au moins une prestation de protection sociale, 44 % en Asie et 64 % en Amérique latine.
- Ces travailleurs auront besoin d'une combinaison de mesures d'assistance et d'assurance sociales pour faire face aux catastrophes climatiques et aux pertes d'emploi ou aux déplacements. Les gouvernements et les organisations de travailleurs des pays à revenu faible ou intermédiaire s'intéressent de plus en plus à l'élaboration de mesures d'assurance sociale capables d'intégrer durablement les travailleurs indépendants dans l'emploi informel. Cela est nécessaire pour étendre la protection de la maternité, l'assurance maladie et les retraites. La résolution adoptée par la Commission chargée de la discussion récurrente sur la protection sociale (sécurité sociale) en 2021 donne mandat à l'OIT pour

« aider les États Membres à fournir aux travailleurs quel que soit leur type d'emploi, y compris aux travailleurs indépendants, un accès à une protection sociale adéquate et à assurer la préservation et la portabilité des droits acquis, à la lumière de l'évolution récente du monde du travail »; Paragraphe 17 (g)

- La Recommandation 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale prévoit l'inclusion des travailleurs informels par le biais de leurs organisations représentatives

« s'agissant de la fixation et du réexamen des niveaux de ces garanties, la participation tripartite avec les organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs ainsi que la consultation d'autres organisations pertinentes et représentatives de personnes concernées devraient être garanties ». Art. 8 (d)

Des conditions de travail sûres et saines

- Les travailleurs informels sont largement exclus des protocoles de santé et sécurité, car ils travaillent dans des maisons privées ou dans des lieux publics tels que les rues ou les marchés des villes¹⁰. L'augmentation des incidents liés à la chaleur et aux inondations en raison du changement climatique, associée à un manque de services de base, a un impact sur le bien-être et la sécurité des revenus des travailleurs.
- L'OIT peut aider les États membres à appliquer le principe directeur, adopté en 2022, visant à améliorer les conditions de travail sûres et saines en tant que compte de l'impact de la crise climatique sur le bien-être des travailleurs informels.

Violence et harcèlement

- La concurrence accrue pour l'accès aux espaces publics, à l'énergie et à l'eau dans le contexte de la crise climatique pourrait entraîner une augmentation de l'incidence de la violence et du harcèlement à l'encontre des vendeurs de rue et des récupérateurs de déchets. Les auteurs de violence peuvent être les autorités publiques, d'autres travailleurs et des clients. Pour les travailleurs à domicile et les travailleurs à domicile, le stress dû au changement climatique et à l'augmentation des responsabilités en matière de soins peut également entraîner une augmentation des incidents de violence sexuelle dans des foyers, que ce soit les leurs ou ceux de leur employeur¹¹.
- La Convention 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement (2019) reconnaît la responsabilité des gouvernements dans la prévention de la violence et le rôle important des autorités publiques en ce qui concerne les travailleurs de l'économie

⁹ OIT. 2021. Rapport mondial sur la protection sociale 2020-22. Genève : OIT

¹⁰ Lund et Marriot. 2011. [La santé et la sécurité au travail et les plus pauvres](#). Manchester, ROYAUME-UNI: WIEGO ; Lund F, Alferts L, Santana V. Vers une santé et une sécurité au travail inclusives pour les travailleurs informels. NEW SOLUTIONS : A Journal of Environmental and Occupational Health Policy. 2016;26(2):190-207. doi : [10.1177/1048291116652177](#)

¹¹ WIEGO. 2020. [Note d'information sur la violence au travail](#). Manchester, ROYAUME-UNI: WIEGO

informelle opérant dans des espaces publics, tels que les vendeurs de rue, les vendeurs de marché et les récupérateurs de déchets (Art. 8a).

Pertes et dommages

- Les coûts des catastrophes naturelles liées au climat et des changements structurels de la transition juste pour les États membres des pays à revenu faible ou intermédiaire ne peuvent être supportés seuls. L'OIT devrait jouer un rôle dans le nouveau Fonds pour les pertes et dommages, créé à la suite des négociations de la Conférence des Parties 27. L'OIT est la mieux placée au sein du système des Nations unies pour mettre en évidence la prévalence de l'emploi informel sur les marchés du travail de ces pays et pour comprendre les implications que cela a sur le financement d'une transition juste et inclusive.

Les organisations de travailleurs de l'économie informelle, constituées de membres, s'engagent auprès des gouvernements nationaux pour parvenir à une inclusion significative dans les processus de transition juste (voir tableau 2). Ces efforts peuvent être renforcés par un mandat plus clair de l'OIT pour aider les partenaires sociaux à faire face aux risques encourus par les travailleurs de l'économie informelle dans le contexte des catastrophes naturelles liées au climat et pour plaider en faveur d'une voix des organisations membres des travailleurs de l'économie informelle dans les structures de dialogue social tripartite et autres processus de planification dans lesquels une transition juste est définie et débattue.

Tableau 1: Les protections sectorielles pour une transition juste et inclusive

Secteur	Les propositions portant une transition juste et inclusive
Travailleurs domestiques	<p>Inclure les travailleurs domestiques dans les codes du travail afin qu'ils puissent bénéficier des protections sociales et du travail conformément à la Convention n° 189 de 2011 sur les travailleuses et travailleurs domestiques.</p> <p>L'OIT pourrait intensifier ses efforts pour promouvoir les conventions et les recommandations qui les accompagnent visant à protéger les travailleurs migrants, telles que la Convention n° 97 sur les travailleurs migrants (révisée) de 1949, la Convention n° 143 sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires) de 1975, et la Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques de 2011.</p>
Travailleurs à domicile	<p>Éteindre la protection du travail et la sécurité sociale aux travailleurs à domicile dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales, conformément à la Convention n° 177 sur les travailleurs à domicile de 1996 ;</p> <p>Mettre en place une politique d'emploi proactive pour les travailleurs à domicile dans les industries dont les modes et/ou de lieu de production évoluent ;</p> <p>Garantir l'accès des travailleurs indépendants à domicile à une protection sociale afin de les protéger contre la perte de revenus et de moyens de production ;</p> <p>Les inclure dans les processus et décisions de planification urbaine qui influencent la conception et la mise en œuvre d'infrastructures résistantes au climat dans les quartiers, les espaces de travail collectifs et les logements afin de permettre le travail à domicile en toute sécurité ;</p> <p>Favoriser les politiques de soutien aux coopératives de travailleurs à domicile et aux unités de l'ESS ;</p>

<p>Vendeurs de rue et commerçants sur les marchés</p>	<p>Inclure dans la planification urbaine les processus et les décisions afin d'améliorer l'accès réglementé aux espaces publics en vue de leur utilisation et l'accès réglementé aux ressources naturelles publiques aux fins de subsistance (R 204, paragraphe 11.o) et mettre en place des infrastructures résilientes au climat dans les espaces publics utilisés par les vendeurs ;</p> <p>Favoriser la reconnaissance et la représentation de ces travailleurs en tant qu'acteurs essentiels dans les chaînes de production et de distribution alimentaires, ainsi que leur statut d'agents économiques de faible émission de carbone ;</p> <p>Garantir l'accès à la protection sociale pour les protéger contre la perte de revenus et de moyens de production.</p>
<p>Récupérateurs de déchets</p>	<p>Promouvoir l'intégration et la possibilité d'avancement dans les systèmes de gestion des déchets solides avec reconnaissance de leur contribution à la réduction des émissions de carbone ;</p> <p>Élargir la responsabilité des producteurs pour inclure les récupérateurs de déchets dans la planification et la mise en œuvre. Cela devrait être basé sur une rémunération équitable des travailleurs, soutenu par les organisations de travailleurs de l'économie informelle et être financé (mais pas réalisé) par les producteurs¹².</p> <p>Inclure dans les processus et décisions de planification urbaine un meilleur accès aux espaces publics utilisés par les récupérateurs de déchets, des infrastructures résistantes au climat et des systèmes de surveillance et d'alerte pour avertir les travailleurs des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les glissements de terrain et les inondations dans les centres de tri.</p> <p>Conformément à la proposition de l'Alliance internationale des récupérateurs de déchets, les États membres devraient s'engager à négocier un traité mondial des Nations unies sur les plastiques qui reconnaîtrait le rôle des ramasseurs de déchets dans la collecte des matières plastiques recyclables et assurerait une transition juste pour « mettre fin à la pollution plastique d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en offrant des possibilités de travail décent et en ne laissant personne de côté »¹³.</p>

Dans les réseaux internationaux, il existe également des exemples positifs de politiques de transition équitable et inclusive qui profitent aux travailleurs de l'emploi informel. Au Brésil, en Colombie, en Inde et en Argentine, les ramasseurs de déchets ont réussi à s'organiser pour obtenir des politiques inclusives et des cadres juridiques qui leur accordent différents niveaux de reconnaissance et de priorité pour le travail dans la gestion des déchets. En Afrique du Sud, les municipalités sont tenues, en vertu de la loi nationale sur la gestion des déchets, d'élaborer des plans intégrés pour les ramasseurs de déchets¹⁴. En Inde, le Mahila Housing SEWA Trust, qui soutient les travailleuses à domicile syndiquées au sein de l'Association des travailleuses indépendantes, collabore avec la société civile locale, les établissements universitaires et les groupes de réflexion politique pour mener des évaluations basées sur la recherche de leurs différentes initiatives visant à rendre les habitations des zones à faibles revenus plus résistantes à la chaleur et plus économes en énergie. Ces initiatives en matière de logement seront ensuite utilisées pour élaborer des programmes de logements publics en Inde et pourront aider des millions de travailleurs à domicile, dont les maisons sont leur lieu de travail, à maintenir une certaine stabilité financière et à protéger leurs foyers contre les effets néfastes de la chaleur¹⁵.

Annexe 1 : Répercussions du changement climatique sur les travailleurs de l'économie informelle

Les travailleurs peu rémunérés et précaires sont particulièrement touchés par les conditions météorologiques extrêmes, la pollution grandissante et l'absence d'accès à l'eau et à l'énergie, car beaucoup d'entre eux travaillent depuis chez eux. Les femmes qui

¹² Cass Talbott, T., P Chandran, C Allen, L Narayane, et O Boampong. 2022. [Responsabilité élargie des producteurs \(REP\) et récupérateurs de déchets](#). WIEGO. *Mémoire technique N°15*. Manchester, Royaume-Uni : WIEGO

¹³ [Proposition](#) de l'Alliance internationale des récupérateurs de déchets aux États membres participant à la première réunion du comité de négociations intergouvernementales à Punta del Este, Uruguay, novembre 2022

¹⁴ Cass Talbott, T 2022. [L'économie circulaire, peut-elle assurer une transition juste ?](#) Ethical Trading Initiative, le 21 octobre 2022

¹⁵ Mahila Housing SEWA Trust et WIEGO. 2022. [Rendre les environnements de travail plus sûrs, plus sains et plus productifs. Expériences et enseignements tirés du travail de MHT](#). Delhi : MHT

travaillent dans le secteur informel sont réparties dans les formes les plus vulnérables d'emploi informel, à savoir les travailleuses familiales, les entrepreneurs dépendants et les travailleuses pour leur propre compte, avec des revenus plus faibles et un risque plus élevé de pauvreté. Les conditions météorologiques extrêmes, comme les pluies irrégulières, peuvent inonder les quartiers informels où vivent de nombreux travailleurs informels, augmentant ainsi la propagation de maladies transmises par l'eau et les moustiques. Le manque d'accès à l'eau et à l'énergie pour les besoins quotidiens des ménages peut augmenter le temps et les efforts que les femmes consacrent aux tâches non rémunérées, ce qui réduit leur disponibilité pour travailler. Les risques et les coûts de santé associés au stress thermique, à la déshydratation, à la diarrhée et à la propagation de maladies transmissibles après des catastrophes climatiques constituent une pression supplémentaire pour les femmes et les jeunes filles.

En outre, les femmes et les hommes du secteur informel sont déjà confrontés aux effets néfastes de l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. Cette situation a pour conséquence de réduire les revenus de leur foyer et peut également entraver leur accès à un travail rémunérateur. L'augmentation des coûts de transport en raison de la hausse des prix des carburants peut compliquer leur déplacement vers leur lieu de travail ou vers celui de la vente des biens nécessaires à la production et à la revente.

Le tableau ci-dessous identifie quelques effets du changement climatique ressentis dans quatre secteurs, avec une forte proportion de femmes travaillant dans le secteur informel qui sont confrontées à des conditions de travail vulnérables. Le changement climatique pose des risques importants pour la sécurité des revenus des travailleurs ainsi que pour leur santé et leur sécurité au travail.

Tableau 1: Effets sectoriels du changement climatique sur les travailleurs de l'économie informelle

Secteur	Effets du changement climatique sur le travail
Travailleurs domestiques	<p>Des charges de travail plus lourdes et plus intenses en raison des pénuries d'énergie et d'eau dans les foyers des employeurs ; des besoins de soins plus importants chez les employés en raison des problèmes de santé liés aux conditions météorologiques extrêmes et à la pollution.</p> <p>La migration involontaire des zones rurales défavorisées vers les centres urbains en quête d'emploi intensifie la fréquence des situations professionnelles préjudiciables, de l'exploitation des mineurs et de la contrainte au travail dans les domaines où les barrières à l'entrée sont peu nombreuses, comme le travail domestique.</p>
Travailleurs à domicile	<p>Le manque d'énergie et d'eau dans les ménages restreint l'efficacité, diminue les gains et accroît le fardeau des tâches non rémunérés.</p> <p>Les conditions météorologiques extrêmes et la pollution compliquent l'accomplissement des tâches à domicile (stress lié à la chaleur, maladies respiratoires, soins aux membres de la famille malades).</p> <p>Risque de délocalisation des industries dans les pays à faible productivité et aux infrastructures déficientes, ce qui entraînerait du chômage.</p> <p>La hausse des impôts sur les importations de matières premières et les exportations de produits finis entraîne également une baisse des revenus, en particulier pour les travailleurs indépendants à domicile.</p>

<p>Vendeurs de rue et commerçants sur les marchés</p>	<p>Les conditions météorologiques extrêmes et la pollution ont rendu difficile le travail dans les espaces publics, mettant particulièrement en danger les vendeurs de denrées périssables.</p> <p>Le manque d'accès à l'eau et à l'énergie dans les espaces de vente publics limite la production et les ventes.</p> <p>Une plus grande concurrence pour les espaces de vente publics qui fournissent l'accès à l'énergie, à l'eau et au logement, entraînant des taux plus élevés de violence et de harcèlement sur le lieu de travail.</p>
<p>Récupérateurs de déchets</p>	<p>Les conditions météorologiques extrêmes et la pollution rendent difficile le travail dans les espaces ouverts et ont un impact négatif sur les quartiers et les maisons (souvent les lieux de travail) de nombreux récupérateurs de déchets.</p> <p>Les conditions météorologiques extrêmes, telles que les inondations, provoquent des glissements de terrain dans les décharges à ciel ouvert, faisant souvent des victimes, détruisant l'équipement des travailleurs et perturbant la production dans les centres de tri du recyclage.</p> <p>Les préoccupations des gouvernements concernant l'intensité en carbone des décharges à ciel ouvert et de la mise en décharge conduisent à la fermeture des décharges et dépotoirs, sans consultation, dans de nombreux cas, des ramasseurs de déchets qui y travaillent. Comme résultat, les récupérateurs de déchets sont déplacés ailleurs, sans aucun autre moyen de subsistance.</p> <p>En général, les préoccupations des gouvernements concernant l'intensité en carbone de la chaîne de gestion des déchets conduisent souvent à des politiques et pratiques de recyclage et de fermeture des décharges qui excluent les récupérateurs de déchets. De nombreux gouvernements ignorent le travail des récupérateurs de déchets dans les critères des politiques de responsabilité élargie des producteurs.</p>